



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 08 – Semaine du 21 au 25 février 2022

## En bref

### Tunisie :

- Etat des lieux des discussions techniques entre le gouvernement et le FMI
- Début des discussions entre l'UGTT et l'Utica pour un programme commun de sauvetage de la Tunisie
- Epuisement des stocks de plusieurs produits de première nécessité constaté dans le pays
- Publication des conditions relatives à l'émission de l'emprunt national obligataire pour 2022
- Les investissements agricoles en hausse au cours de l'année 2021
- Hausse de 19,4% de la valeur des exportations industrielles tunisiennes en 2021
- Chute de la compétitivité de la Tunisie dans l'UE entre 2011 et 2019
- La cheffe du gouvernement a reçu des représentants du secteur bancaire et financier
- Un excédent commercial avec l'Italie pour la première fois depuis 10 ans

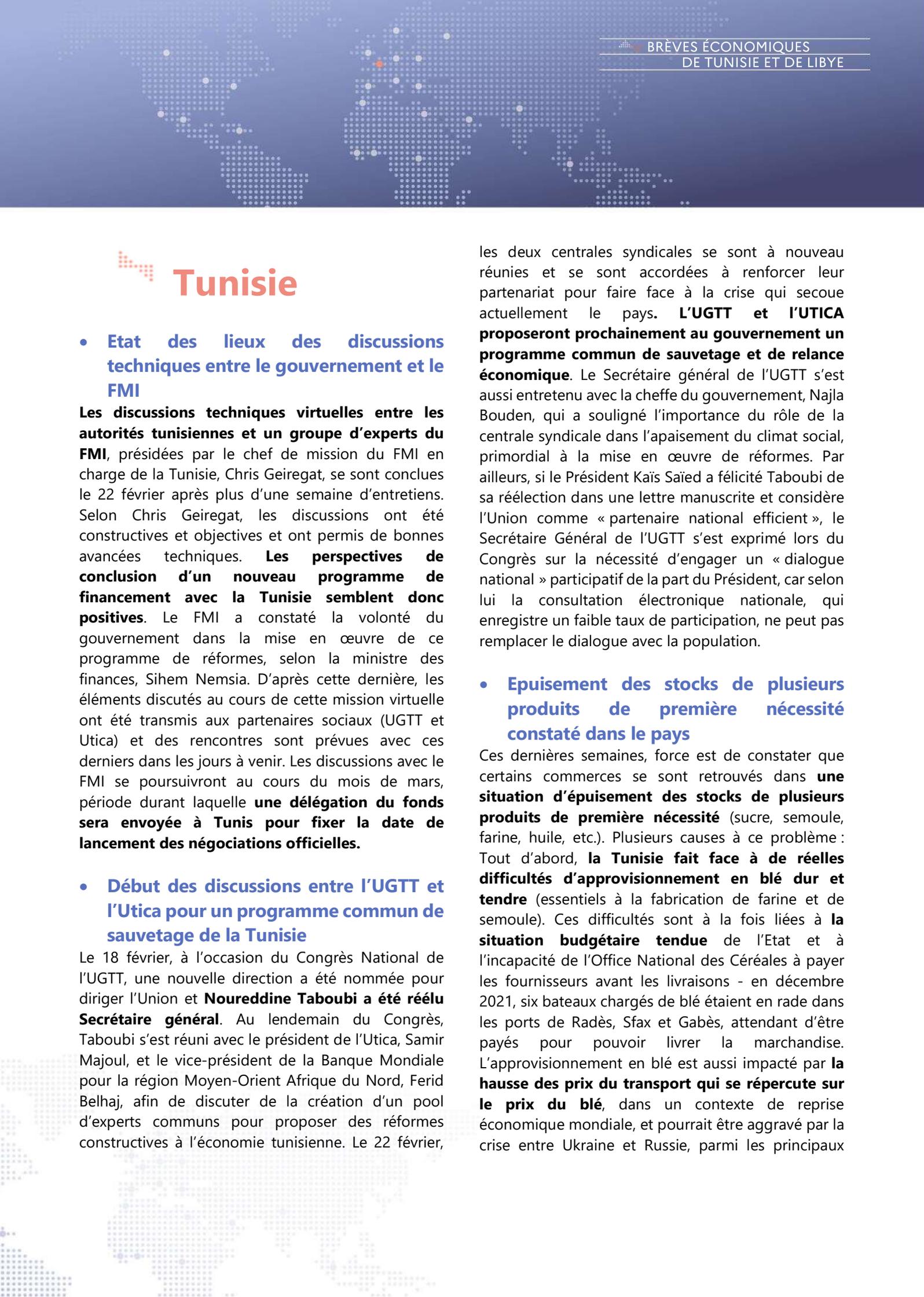
### Libye :

- La NOC annonce l'ouverture du champ pétrolifère de Tahara
- Les recettes publiques de janvier 2022 s'établissent à 351 M LYD selon la BCL
- Le Parlement libyen demande au gouverneur de la BCL de ne décaisser le budget que pour les salaires et les subventions
- Le ministère du Plan annonce la mise en place d'un tableau de bord numérique recensant les projets publics
- Le Premier ministre Bashaga établit la composition de son gouvernement
- Une feuille de route politique à quatre étapes dévoilée par Dbeiba

## LE CHIFFRE À RETENIR

351 M

Le montant des recettes publiques de la Libye en janvier 2022 (en LYD)



## Tunisie

- **Etat des lieux des discussions techniques entre le gouvernement et le FMI**

Les discussions techniques virtuelles entre les autorités tunisiennes et un groupe d'experts du FMI, présidées par le chef de mission du FMI en charge de la Tunisie, Chris Geiregat, se sont conclues le 22 février après plus d'une semaine d'entretiens. Selon Chris Geiregat, les discussions ont été constructives et objectives et ont permis de bonnes avancées techniques. **Les perspectives de conclusion d'un nouveau programme de financement avec la Tunisie semblent donc positives.** Le FMI a constaté la volonté du gouvernement dans la mise en œuvre de ce programme de réformes, selon la ministre des finances, Sihem Nemsia. D'après cette dernière, les éléments discutés au cours de cette mission virtuelle ont été transmis aux partenaires sociaux (UGTT et Utica) et des rencontres sont prévues avec ces derniers dans les jours à venir. Les discussions avec le FMI se poursuivront au cours du mois de mars, période durant laquelle **une délégation du fonds sera envoyée à Tunis pour fixer la date de lancement des négociations officielles.**

- **Début des discussions entre l'UGTT et l'Utica pour un programme commun de sauvetage de la Tunisie**

Le 18 février, à l'occasion du Congrès National de l'UGTT, une nouvelle direction a été nommée pour diriger l'Union et **Noureddine Taboubi a été réélu Secrétaire général.** Au lendemain du Congrès, Taboubi s'est réuni avec le président de l'Utica, Samir Majoul, et le vice-président de la Banque Mondiale pour la région Moyen-Orient Afrique du Nord, Ferid Belhaj, afin de discuter de la création d'un pool d'experts communs pour proposer des réformes constructives à l'économie tunisienne. Le 22 février,

les deux centrales syndicales se sont à nouveau réunies et se sont accordées à renforcer leur partenariat pour faire face à la crise qui secoue actuellement le pays. **L'UGTT et l'UTICA proposeront prochainement au gouvernement un programme commun de sauvetage et de relance économique.** Le Secrétaire général de l'UGTT s'est aussi entretenu avec la cheffe du gouvernement, Najla Bouden, qui a souligné l'importance du rôle de la centrale syndicale dans l'apaisement du climat social, primordial à la mise en œuvre de réformes. Par ailleurs, si le Président Kais Saïed a félicité Taboubi de sa réélection dans une lettre manuscrite et considère l'Union comme « partenaire national efficient », le Secrétaire Général de l'UGTT s'est exprimé lors du Congrès sur la nécessité d'engager un « dialogue national » participatif de la part du Président, car selon lui la consultation électronique nationale, qui enregistre un faible taux de participation, ne peut pas remplacer le dialogue avec la population.

- **Epuisement des stocks de plusieurs produits de première nécessité constaté dans le pays**

Ces dernières semaines, force est de constater que certains commerces se sont retrouvés dans **une situation d'épuisement des stocks de plusieurs produits de première nécessité** (sucre, semoule, farine, huile, etc.). Plusieurs causes à ce problème : Tout d'abord, **la Tunisie fait face à de réelles difficultés d'approvisionnement en blé dur et tendre** (essentiels à la fabrication de farine et de semoule). Ces difficultés sont à la fois liées à **la situation budgétaire tendue** de l'Etat et à l'incapacité de l'Office National des Céréales à payer les fournisseurs avant les livraisons - en décembre 2021, six bateaux chargés de blé étaient en rade dans les ports de Radès, Sfax et Gabès, attendant d'être payés pour pouvoir livrer la marchandise. L'approvisionnement en blé est aussi impacté par **la hausse des prix du transport qui se répercute sur le prix du blé**, dans un contexte de reprise économique mondiale, et pourrait être aggravé par la crise entre Ukraine et Russie, parmi les principaux

fournisseurs de blé du pays. En effet, la Tunisie est très dépendante des importations puisqu'elle produit moins de la moitié de ses besoins nationaux, en raison de la baisse de la productivité du secteur agricole et des impacts du changement climatique sur la production. **En 2021, elle a importé 3,7 M de tonnes de céréales ; le blé représentait la moitié de ce montant.** Le déficit de la balance alimentaire de la Tunisie a triplé au cours des dix premiers mois de 2021, il a atteint 1,7 Md TND en 2021 (523,5 M EUR), contre 619 M TND en 2020 (190,8 M EUR). D'un autre côté, la situation pourrait être aggravée par **l'existence de défaillances dans les circuits de distribution**, telle que d'éventuels comportements de stockages spéculatifs ou de contrebande de produits de base subventionnés. C'est dans cette optique que le Président Saïed s'est engagé à « lutter contre les spéculateurs » (un décret devrait être promulgué pour tenter de réguler les circuits de distribution, mais son contenu reste pour l'instant inconnu) et que les saisies de marchandises et les descentes dans les entrepôts par le ministère de l'intérieur se sont multipliées (près de 1000 tonnes de produits subventionnés auraient été saisies ces deux dernières semaines). Alors que la Tunisie a déjà connu plusieurs mouvements sociaux dont le déclencheur était la pénurie de produits alimentaires, la ministre du Commerce, Fadhila Rabhi, a tenté de rassurer en affirmant que des stocks avaient été constitués, que les opérations de production et d'importation se poursuivaient de façon normale et que les besoins seraient couverts jusqu'en mai. La ministre a également souligné **la nécessité de lutter contre la spéculation et le détournement des produits de base à travers le passage d'un système de subvention des prix vers un système de compensation transferts directs d'ici 2023.**

- **Publication des conditions relatives à l'émission de l'emprunt national obligataire pour 2022**

Le ministère des finances a publié le 18 février un arrêté précisant **les modalités d'émission de la première tranche de l'emprunt national obligataire pour 2022**, dont le décret présidentiel

(n°2022-68) avait été publié le 4 février. **Cette première tranche s'élèvera au minimum à 350 M TND (107,9 M EUR) et les opérations de souscriptions auront lieu du 3 au 16 mars** – le délai pourra être prolongé dans le cas où le montant ne serait pas atteint. La loi de finances 2022 a prévu une levée totale de 1,4 Md TND (431,6 M EUR) dans le cadre de cet emprunt national obligataire. Les souscriptions à cette première tranche se feront selon trois catégories d'obligations : la catégorie A (valeur nominale unitaire de 10 TND, remboursable sur 5 ans, au taux de rémunération fixe de 8,8% ou variable de 2,4%+TMM), réservée aux personnes physiques, la catégorie B (valeur nominale unitaire de 100 TND, remboursable sur 7 ans, au taux fixe de 8,9% ou variable de 2,5%+TMM) et la catégorie C (valeur nominale unitaire de 100 TND, remboursable sur 10 ans au taux fixe de 9,1% ou variable de 2,65%+TMM).

- **Les investissements agricoles en hausse au cours de l'année 2021**

D'après l'Agence de Promotion des Investissements agricoles (APIA), le montant des investissements agricoles déclarés est passé de 1,2 Md TND (soit 363 M EUR) en 2020 à 1,3 Md TND (soit 393 M EUR) en 2021, soit une croissance de 6,7%. Quant aux investissements agricoles approuvés, leur nombre est passé de 3 430 à 3 480 et leur montant de 506,3 M TND (soit 153 M EUR) à 574,5 M TND (soit 174 M EUR), au cours de la même période, soit des augmentations respectives de 1,5% et 13,5%. A noter que l'APIA a récemment annoncé la mise en place d'un [service en ligne](#) de déclaration d'investissement destiné aux promoteurs agricoles tunisiens et étrangers. Cette plateforme a été réalisée en collaboration avec l'Agence nationale de certification électronique (TUNTRUST).

- **Hausse de 19,4% de la valeur des exportations industrielles tunisiennes en 2021**

Selon les dernières données de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII), **les**

**exportations industrielles tunisiennes ont enregistré une hausse de 19,4% pour s'établir à 41,7 Md TND en 2021**, soit 12,9 Md EUR, (contre 34,9 Md TND en 2020, soit 10,8 Md EUR), dans un contexte de relance économique post-pandémie. L'ensemble des secteurs de l'industrie manufacturière a enregistré une hausse de ses exportations, à l'exception de l'industrie alimentaire dont les ventes ont chuté de 13%, passant de 3,8 Md TND en 2020 à 3,3 Md TND en 2021 (1 Md EUR), en lien avec la baisse des exportations d'huile d'olive. Les exportations du secteur des industries mécaniques et électriques ont quant à elles enregistré la plus forte hausse et s'élevèrent à 21,4 Md TND en 2021 (6,6 Md EUR), contre 17,5 Md TND un an auparavant. Le secteur du textile et de l'habillement et celui du cuir et de la chaussure ont vu leurs exportations repartir à la hausse malgré des difficultés structurelles et conjoncturelles, avec une augmentation en valeur de 12,7% (7,6 Md TND en 2021, soit 2,3 Md EUR) et 23,5% (1,6 Md TND en 2021), respectivement. Les exportations du secteur des industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre ont atteint 1 Md TND, contre 615 M TND en 2020, soit une hausse de 62,6%. Si les exportations industrielles ont enregistré une augmentation importante, **la hausse des importations industrielles, encore plus forte** (de 40,3 Md TND en 2020 à 48,9 Md TND en 2021, soit une **augmentation de 21,2%**) entraîne une **détérioration du déficit de la balance commerciale du secteur des industries manufacturières. Ce dernier s'est creusé de 33,4% pour s'élever à 7,2 Md TND en 2021**, soit 2,2 Md EUR.

- **Chute de la compétitivité de la Tunisie dans l'UE entre 2011 et 2019**

L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) a publié un [tableau de bord sur la compétitivité externe](#) de la Tunisie. **Sur la période 2011-2019, la Tunisie a perdu 1% de sa part de**

**marché<sup>1</sup> dans l'Union Européenne sur le marché de biens** (comparativement à la période 2001-2010), contrairement à ses principaux concurrents<sup>2</sup> qui ont enregistré une hausse de leurs parts : +4,5% pour le Maroc, +5,5% pour la Turquie, et +0,2% pour l'Egypte. Dans le secteur des textiles, habillements et cuir, la Tunisie a vu sa part de marché dans l'UE diminuer de 6,4% au profit de l'expansion de celle du Bangladesh, du Pakistan et de la Pologne. Sa part de marché dans le secteur des industries mécaniques et électriques a également baissé de 0,6% sur la période 2011-2019, alors que le Maroc enregistre une forte hausse (+13,4%). La Tunisie est également le seul pays parmi ses concurrents<sup>3</sup> à enregistrer une baisse de ses parts de marché dans l'UE pour le secteur de l'industrie chimique (-3%). En revanche, le pays a enregistré une hausse de 2% de sa part de marché dans l'UE pour le secteur agro-alimentaire. Enfin, la Tunisie a amélioré ses performances dans les exportations de haute et moyenne technologie, même si celles-ci restent modestes comparativement à certains concurrents (Chine, Vietnam, Pologne et République Tchèque qui se spécialisent dans la haute technologie).

- **La cheffe du gouvernement a reçu des représentants du secteur bancaire et financier**

La cheffe du gouvernement, Najla Bouden, a reçu le 22 février, une délégation de l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) présidée par Mohamed Agrebi. Cette rencontre était l'occasion pour Najla Bouden de féliciter l'association de son soutien envers les projets sociaux, éducatifs et sanitaires de l'Etat dans un contexte économique difficile. Le président de l'APTBEF a quant à lui affirmé la disposition de l'association à continuer à appuyer les efforts de l'Etat, mais a réclamé une meilleure coordination entre les parties prenantes pour permettre à la Tunisie de sortir de la crise.

<sup>1</sup> Le rapport entre les exportations du pays vers l'UE et les importations totales de cette dernière

<sup>2</sup> Chine, Inde, Roumanie, Egypte, Maroc, Bulgarie, Pologne

<sup>3</sup> Bulgarie, Chine, Egypte, Inde, Maroc, Malaisie, Pologne, Roumanie, Turquie

- **Un excédent commercial avec l'Italie pour la première fois depuis 10 ans**

Les échanges commerciaux entre la Tunisie et l'Italie se sont intensifiés ces dernières années et l'Italie est devenue un des principaux fournisseurs et clients de la Tunisie. **En 2021, la balance commerciale de la Tunisie avec l'Italie est excédentaire pour la première fois depuis 10 ans et s'élève à 93 M TND**, soit 28,7 M EUR (contre un déficit de 798 M TND en 2020, soit 246 M EUR), selon l'Ambassade de Tunisie à Rome. Les échanges commerciaux ont par ailleurs augmenté de 23,1%, passant de 13,8 Md TND en 2020 à 17 Md TND en 2021 (5,2 Md EUR). Cette augmentation s'explique notamment par la forte hausse des exportations tunisiennes vers l'Italie qui s'établissent à 8,6 Md TND (2,7 Md EUR), en augmentation de 31,5% par rapport à 2020, en lien avec la croissance des exportations des industries mécaniques et électriques, et celles du textile, habillement, cuir et chaussure.



## Libye

- **La NOC annonce l'ouverture du champ pétrolier de Tahara**

La National Oil Corporation (NOC) de Libye a annoncé le 21 février 2022 **l'ouverture du nouveau champ pétrolier « Tahara »**, suite au feu vert donné par le président de la NOC, Mustafa Sanalla. **L'objectif de production journalière de ce site a été fixé à 14 000 barils de pétrole et 6 M de pieds cubes de gaz naturel.** Tahara sera exploité par l'Arabian Gulf Oil Company (AGOCO), une filiale de la NOC. Cette dernière a déclaré qu'avec la création de puits supplémentaires, le champ sera en capacité de produire un rendement plus élevé de 40 000 b/j.

- **Les recettes publiques de janvier 2022 s'établissent à 351 M LYD selon la BCL**

**La Banque Centrale de Libye (BCL) a publié dans un communiqué les montants des recettes et dépenses publiques enregistrés en janvier 2022, soit 351 M LYD de recettes.** Ce bilan inclut des recettes fiscales de 312 M LYD, des recettes douanières de 25 M LYD et des recettes générales de 14 M LYD. Le communiqué déclare n'avoir enregistré aucune dépense réelle au cours de la même période. La Banque Centrale a par ailleurs déclaré avoir utilisé 1,2 Md USD pour alimenter des comptes bancaires commerciaux, incluant l'ouverture d'un crédit documentaire de 790 M LYD, des transferts pour les comptes d'étudiants étrangers ainsi que des salaires d'expatriés.

- **Le Parlement libyen demande au gouverneur de la BCL de décaisser le budget seulement pour les salaires et les subventions**

Le président du Parlement, Aqila Saleh, a demandé au gouverneur de la Banque Centrale de Libye (BCL) de ne **décaisser que les salaires et les subventions.** Le directeur des affaires de la présidence, Awad Al-Fituri, a déclaré que les dépenses devaient se poursuivre

jusqu'à ce qu'une loi budgétaire soit votée ou qu'une décision soit prise par l'autorité législative. Conformément à cette demande du Parlement **toutes les augmentations, incitations et autres mesures financières annoncées par l'ex-Premier ministre A. Dbeiba pour les secteurs de l'éducation et de la santé ou pour la sécurité sociale seront suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

- **Le ministère du Plan annonce la mise en place d'un tableau de bord numérique recensant les projets publics**

Le ministère du Plan a annoncé la mise en service d'une [plateforme numérique](#) qui regroupe les projets et programmes de développement mis en œuvre par le gouvernement au cours de l'année 2021. Visant à garantir plus de transparence sur la conduite des projets publics, cette plateforme, qui s'adresse tant aux citoyens libyens qu'aux entreprises, s'organise autour de 6 grandes rubriques : la répartition du budget par région et par ville, le descriptif des projets, le budget par projet, le nombre de projets et les statistiques générales.

- **Le Premier ministre Bashaga établit la composition de son gouvernement**

L'équipe de communication du Premier ministre récemment désigné, Fathi Bashagha, a déclaré le 23 février que **les consultations concernant la formation du gouvernement se déroulaient "sans obstacles et de manière efficace"**. Selon elle, la composition du gouvernement sera présentée au Parlement avant la fin de la période qui avait été spécifiée lors de la désignation du Premier ministre. Ces déclarations interviennent dans un contexte d'incertitudes, en réponse à différents médias libyens diffusant des informations au sujet d'un retard de formation du gouvernement et de possibles difficultés du nouveau Premier ministre à mener les consultations, plusieurs ministres n'ayant pas l'approbation du Parlement.

- **Une feuille de route politique à quatre étapes dévoilée par Dbeiba**

L'ex-Premier ministre intérimaire **A. Dbeiba a annoncé, lors d'un discours le 22 février, un plan en quatre étapes pour la tenue d'élections et l'approbation de la constitution permanente d'ici juin 2022.** La feuille de route dressée par A. Dbeiba prévoit la tenue d'élections législatives en juin prochain, précédée de la préparation par un comité technique gouvernemental d'une loi électorale, à soumettre à l'approbation du Parlement dans un délai de deux semaines. A défaut de l'approbation d'une nouvelle loi, les élections se dérouleront selon les anciennes lois électorales (loi n°2 de 2021 ou n°4 de 2012) tandis que les élections présidentielles seraient reportées à une date ultérieure à l'adoption d'une constitution permanente. **Les quatre étapes de cette feuille politique consistent en i)** la rédaction de la loi électorale par un comité technique, **ii)** le lancement du processus électoral comprenant la mise à jour du registre des électeurs et l'allocation d'un temps suffisant pour les campagnes électorales, **iii)** l'organisation d'un référendum sur le projet de constitution et enfin **iv)** l'utilisation du vote électronique sous supervision internationale garantissant la sécurité du vote afin d'éviter qu'une partie quelconque tente d'utiliser la force pour empêcher le bon déroulement de l'élection.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)